

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE CUERS**

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

CONSEILLERS
MUNICIPAUX 33
MEMBRES EN
EXERCICE 33
PRESENTS OU
REPRESENTES 33

L'an deux mille vingt le dix-sept décembre à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. MOUTTET Bernard**, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. MOUTTET Bernard, M. CABRI Gérard, Mme MARTEDDU Marie-Noëlle, M. DAUMAS Robert, Mme LEROY Bénédicte, M. COTTET-MOINE Patrick, Mme EPHESTION Angélique, M. LANDA Jean-Claude, M. RICHARD Gérard, Mme QUENET Arlette, Mme GUFFOND Dominique, M. ALBERIGO Jean-Claude, M. DUMET Dany, M. MICHEL Robert, Mme GAUTIER Denise, M. KAUPP Philippe, Mme LUCIANI Valérie, M. DELVALEE Stéphane, Mme SINTES Magali, M. LUPI Robert, Mme GUIEN Tatiane, Mme FERARD Thérèse, M. PAPAZIAN Raphaël, Mme GAGLIARDI Carine, Mme AMBROGIO Séverine, Mme LEGOND Chloé, M. CHABLE Pierre-Laurent, M. BAZILE Benoît,

ETAIENT REPRESENTES :

A donné pouvoir conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Mme MOUTTET Léa
Mme GRAFFIN Martina
M. DEON Ludovic
Mme PAPPÀ Elodie
M. MALFATTO Eric**

**procuration à
procuration à
procuration à
procuration à
procuration à**

**Mme MARTEDDU Marie-Noëlle,
M. COTTET-MOINE Patrick,
M. DAUMAS Robert,
M. CABRI Gérard,
Mme AMBROGIO Séverine.**

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, désigne **Mme LUCIANI Valérie** comme secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET VILLE 2020.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L1612-11,
CONSIDERANT la délibération n°2020/07-22/10 en date du 22 juillet 2020, approuvant le Budget Primitif 2020 de la Ville,
CONSIDERANT la délibération n°2020/10/14 en date du 15 octobre 2020, approuvant la Décision Modificative n°1 du Budget Ville 2020,

CONSIDERANT les recettes et les dépenses supplémentaires, non prévues au budget primitif 2020,

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
042	Opérations d'ordre entre sections	20 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	-20 000,00 €	
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		0,00 €	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
23	Immobilisations en cours	185 320,00 €	
13	Subventions		136 000,00 €
024	Cessions		49 320,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections		20 000,00 €
021	Virement de la section fonctionnement		-20 000,00 €
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		185 320,00 €	185 320,00 €

M. CABRI - RAPPORTEUR, après lecture, propose à l'assemblée d'approuver la Décision Modificative n°2 du Budget Ville 2020.

ENTENDU L'EXPOSE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE,
PAR 28 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (M. Malfatto, Mme Ambrogio, Mme Legond, M. Chable, M. Bazile),

DECIDE après lecture, d'approuver la Décision Modificative n°2 du Budget Ville 2020 présentée ci-dessus et telle que détaillée dans l'annexe jointe à la présente délibération.

AINSI DELIBERE EN SEANCE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 22/12/2020
publié en notice le 22/12/20



Le Maire



Le Maire,

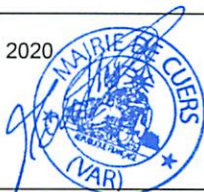
Bernard MOUTTET

IV - ANNEXES

L'assemblée délibérante a voté le présent budget : au niveau du chapitre pour la section d'investissement et au niveau du chapitre pour la section d'exploitation

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire
A Cuers, le 17 décembre 2020
Le Maire



Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de membres présents ou représentés : 33
Nombre de suffrages exprimés : 33
Votes : Contre : / Pour : 28 Abstention : 5

Date de convocation : le 11 décembre 2020

Bernard MOUTTET

Délibéré par le Conseil Municipal réuni à Cuers le 17 décembre 2020.

Les Membres du Conseil Municipal

CABRI Gérard		KAUPP Philippe	
MARTEDDU Marie-Noëlle		LUCIANI Valérie	
DAUMAS Robert		DELVALEE Stéphane	
LEROY Bénédicte		DEON Ludovic	
COTTET-MOINE Patrick		SINTES Magali	
EPHESTION Angélique		PAPPA Elodie	
LANDA Jean-Claude		LUPI Robert	
MOUTTET Léa		GUIEN TATIANE	
RICHARD Gérard		FERARD Thérèse	
QUENET Arlette		PAPAZIAN Raphaël	
GUFFOND Dominique		GAGLIARDI Carine	
ALBERIGO Jean-Claude		MALFATTO Eric	
DUMET Dany		AMBROGIO Séverine	
BLATCHE-GRAFFIN Martina		LEGOND Chloé	
MICHEL Robert		CHABLE Pierre-Laurent	
GAUTIER Denise		BAZILE Benoit	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte,
reçu par le représentant de l'Etat le : 22/12/20
et publié ou notifié le : 22/12/20
Le Maire

Bernard MOUTTET

